

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT AUTORISATION DE LA DEMANDE DE RECOURS A L'EMPRUNT**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 13 MARS 2026,

Vu le code de l'éducation ;
Vu l'article 23 de la loi n°2023-1195 de programmation des finances publiques (LPFP) pour les années 2023-2027 ;
Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu le décret financier 2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des EPSCP applicable à partir du 1^{er} janvier 2025 ;
Vu l'article R 719-93 du décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 sur les opérations financières
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
Vu l'arrêté de la Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes en date du 18 février 2026 désignant Monsieur Mathias BERNARD administrateur provisoire de l'université Clermont Auvergne à compter du 16 mars 2026 ;
Vu les statuts de l'UCA ;
Vu le règlement intérieur de l'UCA ;
Vu l'avis du directoire en date du 9 mars 2026 ;

PRESENTATION DU PROJET

L'Université Clermont Auvergne souhaite ouvrir les possibilités de financement de ses investissements immobiliers via le recours à l'emprunt. Aussi des échanges ont été menés auprès de la Banque européenne d'investissement depuis l'automne 2023. Ces échanges ont abouti à une proposition d'offre de prêt récente qui fait l'objet aujourd'hui d'une étude approfondie. Il est également envisagé de solliciter un autre interlocuteur afin de pouvoir comparer au mieux les conditions offertes à l'établissement. Une fois ces études réalisées et le choix d'une proposition arrêtée, un projet de contrat sera soumis à l'approbation du recteur d'académie, chancelier des universités d'Auvergne Rhône Alpes et du directeur régional des finances publiques Auvergne Rhône Alpes en vertu de l'article R719-93 du code de l'éducation.

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;
Après en avoir délibéré ;

DECIDE

Article 1 :

D'acter le principe du recours à l'emprunt par l'Etablissement.

Article 2 :

De donner délégation au Président de l'Université Clermont Auvergne aux fins de négocier un contrat de prêt, aux meilleures conditions au regard des intérêts de l'Université Clermont Auvergne. Cette négociation porterait sur une fourchette d'emprunt de 10 à 50 millions d'euros pour l'ensemble des projets immobiliers, à un taux maximal de 4,2 % sur une durée de 25 ans.

Pour information, les conditions ressortant de la proposition reçue de la BEI sont décrites ci-dessous :

Le montant maximal d'emprunt est de 50 millions d'euros pour l'ensemble des projets immobiliers.

○ *Durée :*

La durée maximale est de 25 ans à compter de la date de mise à disposition de chaque tranche de crédits. Elle sera déterminée à chaque demande de tirage, pouvant être de 15 ans, 20 ans ou 25 ans indépendamment.

○ *Taux d'intérêt :*

La taux fixe annuel maximum est fixé à 4,2%.

La proposition de taux à date (du 6 février 2026) pour une première tranche de 10M€ étant de :

3,389 % sur 15 ans

3,562 % sur 20 ans

3,672 % sur 25 ans

Cette proposition inclut une période de grâce de 3 ans.

Il est précisé que le taux effectif global sera indiqué par écrit concomitamment à la remise de chaque offre de versement et fera partie intégrant dudit contrat de financement.

Article 3 :

Le recours à l'emprunt deviendra exécutoire à la réception par l'Université Clermont Auvergne de la notification de l'accord du recteur d'académie, chancelier des universités d'Auvergne Rhône Alpes et du directeur régional des finances publiques Auvergne Rhône Alpes sur le projet de contrat qui sera soumis au préalable à l'accord du Conseil d'Administration.

Membres en exercice : 41

Votes : 32

Pour : 26

Contre : 3

Abstentions : 3

**L'Administrateur provisoire de
l'Université Clermont Auvergne,**

Pour le Président, par délégation, le Directeur
Général des Services
David ZUROWSKI



Le 16 mars 2026

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DELIB_CA_20260313_03

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS (Immobilier)								
Sites	Opérations	Coût investissement (toutes dépenses confondues)	Total recettes attendues	Autofinancement	Autofinancement HT	Avancement prévisionnel	SCENARIO PPI	
I M M O B I L I E R	Opérations CPER							
	CLERMONT CENTRE	Réhabilitation Gergovia	50 000 000	27 500 000	22 500 000	18 750 000	Pré-programme réalisé. Travaux sur la période 2027/2029	1
	CLERMONT CENTRE	Creative Centre	3 000 000	1 500 000	1 500 000	1 250 000	Pré-Programme en cours. Travaux sur 2026/2027	1
	BESSE	Modernisation station Besse	4 850 000	3 750 000	1 100 000	916 667	Maitrise d'œuvre désignée. Travaux sur 2025/2027	1
	CEZEAUX	Amphithéâtres des Cézeaux	14 600 000	5 250 000	9 350 000	7 791 667	Etudes préalables en cours. Travaux sur 2027/2029	1
			72 450 000	38 000 000	34 450 000	28 708 333		
	Opérations hors CPER							
	CEZEAUX	BU Sciences campus des Cézeaux	9 050 000		9 050 000	7 541 667	Lancement de la programmation en 2024	2
	CEZEAUX	Protections solaires PPIO	2 000 000		2 000 000	1 666 667	Lancement de la programmation en 2024	2
	CEZEAUX	CHIMIE première tranche d'amélioration énergétique	4 500 000		4 500 000	3 750 000	Etudes préalables en cours	2
CEZEAUX	Panneaux photovoltaïques	1 500 000		1 500 000	1 250 000	Lancement de la programmation en 2024	2	
TOUS SITES	Mise en œuvre agenda accessibilité	3 800 000		3 800 000	3 166 667	Lancement de la programmation en 2024	1	
TOUS SITES	Relocalisation du SUC	2 500 000		2 500 000	2 083 333	En lien avec l'opération "amphithéâtres"	2	
DUNANT	SST SSU SUH	6 500 000		6 500 000	5 416 667	Selon décomposition envisagée, préprogramme existant sur les deux phases	1	
DUNANT	Regroupement écoles paramédicales	16 000 000	700 000	15 300 000	12 750 000		3	
		45 850 000	700 000	45 150 000	19 458 333			
Opérations en cours								
CLERMONT CENTRE	Restructuration Mitterrand	29 650 000	21 310 000	8 340 000	6 950 000	MGP signé avant fin 2024. Travaux sur 2025/2027	1	
		29 650 000	21 310 000	8 340 000	6 950 000			
TOTAUX		147 950 000	60 010 000 €	87 940 000 €	55 116 667 €			

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS (Immobilier)								
Sites	Opérations	Coût investissement (toutes dépenses confondues)	Total recettes attendues	Autofinancement	Autofinancement HT	Avancement prévisionnel	SCENARIO PPI	
I M M O B I L I E R	Opérations CPER							
	CLERMONT CENTRE	Réhabilitation Gergovia	50 000 000	22 200 000	27 800 000	23 166 667	Pré-programme réalisé. Travaux sur la période 2027/2029	1
	CLERMONT CENTRE	Creative Centre	3 000 000	1 500 000	1 500 000	1 250 000	Pré-Programme en cours. Travaux sur 2026/2027	1
	BESSE	Modernisation station Besse	4 850 000	3 750 000	1 100 000	916 667	Maitrise d'œuvre désignée. Travaux sur 2025/2027	1
	CEZEAUX	Amphithéâtres des Cézeaux	14 600 000	9 050 000	5 550 000	4 625 000	Etudes préalables en cours. Travaux sur 2027/2029	1
			72 450 000	36 500 000	35 950 000	29 958 333		
	Opérations hors CPER							
	CEZEAUX	Protections solaires PPIO	2 000 000		2 000 000	1 666 667	Lancement de la programmation en 2024	2
	CEZEAUX	CHIMIE première tranche d'amélioration énergétique	4 500 000		4 500 000	3 750 000	Etudes préalables en cours	2
	CEZEAUX	Panneaux photovoltaïques	1 500 000		1 500 000	1 250 000	Lancement de la programmation en 2024	2
TOUS SITES	Mise en œuvre agenda accessibilité	3 800 000		3 800 000	3 166 667	Lancement de la programmation en 2024	1	
DUNANT	SST SSU SUH	6 500 000	700 000	5 800 000	4 833 333	Selon décomposition envisagée, préprogramme existant sur les deux phases	1	
		18 300 000	700 000	17 600 000	9 833 333			
Opérations en cours								
CLERMONT CENTRE	Restructuration Mitterrand	29 650 000	5 000 000	24 650 000	20 541 667	MGP signé avant fin 2024. Travaux sur 2025/2027	1	
		29 650 000	5 000 000	24 650 000	20 541 667			
TOTAUX		120 400 000	42 200 000 €	78 200 000 €	60 333 333 €			